

De l'épopée d'une histoire confessionnelle et nationale aux matériaux d'une anthropologie historique : la tradition d'édition des sources de la Réforme genevoise (XVIe - XVIIe siècles)

Autor(en): **Grosse, Christian**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Schweizerische Zeitschrift für Geschichte = Revue suisse d'histoire = Rivista storica svizzera**

Band (Jahr): **56 (2006)**

Heft 3

PDF erstellt am: **27.04.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-1687>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

De l'épopée d'une histoire confessionnelle et nationale aux matériaux d'une anthropologie historique

La tradition d'édition des sources de la Réforme genevoise (XVI^e – XVII^e siècles)

Christian Grosse

A propos des: *Registres du Conseil de Genève*, publ. par Emile Rivoire *et al.*, 13 tomes, Genève, SHAG, 1900–1940; *Registres du Conseil de Genève à l'époque de Calvin*, publ. sous la dir. des Archives d'Etat de Genève, par Paule Hochuli-Dubuis, Sandra Coram-Mekkey et Gilles-Olivier Bron, 3 tomes (en 5 vol.), Genève, Droz, 2003–2006; *Correspondance de Théodore de Bèze*, rec. par Hypolite Aubert, publ. par Henri Meylan *et al.*, 27 tomes, Genève, Droz, 1960–2005. *Registres de la Compagnie des Pasteurs de Genève*, publ. par Jean-François Bergier *et al.*, 13 tomes, Genève, Droz, 1962–2001; *Registres du Consistoire de Genève au temps de Calvin*, publ. sous la dir. de Robert M. Kingdon, par Thomas A. Lambert *et al.*, 3 tomes, Genève, Droz, 1996–2004.

Il y a cinquante ans, dans cette même revue, deux historiens – Roger Stauffenegger et Pierre Chaunu – rendaient compte de deux entreprises d'édition alors récemment initiées, celle de la correspondance de Théodore de Bèze et celle des registres de la Compagnie des pasteurs de Genève. A cette occasion, ils mettaient le doigt sur les pistes de recherche qui leur paraissaient pouvoir se dégager à la lecture des premiers volumes parus¹. Un demi-siècle après l'évaluation qu'ils proposaient encore «à chaud», alors qu'entre-temps la publication d'autres corpus de sources liés à la Réforme genevoise a été entamée, il est sans doute temps de tirer un bilan de ces entreprises – bilan qui demeure cependant provisoire, d'autant qu'elles sont toujours en cours.

La publication de la correspondance de Théodore de Bèze et des registres de la Compagnie des Pasteurs renouait au début des années 1960 avec l'immense chantier qui avait débuté un siècle plus tôt et qui, dans l'esprit du positivisme, avec les méthodes de la critique historique et une ambition d'exhaustivité, visait à établir le dossier documentaire de la Réforme conduite sous les auspices de Jean Calvin. Entamée en 1863 par des théologiens strasbourgeois, la série des *Joannis Calvini Opera quae supersunt omnia* réunissait en 59 volumes une énorme docu-

¹ Roger Stauffenegger, «A propos des “Registres de la Compagnie des pasteurs de Genève au temps de Calvin”»; Pierre Chaunu, «La correspondance de Bèze (1539–1561)», in: *Revue Suisse d'Histoire* 15/1 (1965), p. 98–116.

mentation autour de la figure du réformateur², comprenant ses écrits, sa correspondance, ses sermons, ainsi que les traces de son action recueillies dans des « annales » – documentation que les historiens continuent aujourd’hui à utiliser, à compléter et à republier selon les normes actuelles de l’édition scientifique³; trois ans plus tard, l’érudit vaudois Aimé-Louis Herminjard commençait la publication de la *Correspondance des réformateurs dans les pays de langue française* qu’il devait poursuivre avec beaucoup de précision et de compétence quasiment jusqu’à sa mort, et qui couvre en neuf volumes la période comprise entre 1512 et 1544⁴.

Au moment où l’équipe strasbourgeoise achevait la collection des *Calvini opera* et où Aimé-Louis Herminjard s’éteignait, des historiens genevois se lançaient, dans le même esprit que leurs prédécesseurs directs, dans l’édition des *Registres du Conseil de Genève*⁵, qu’ils allaient mener à bien en l’espace de quarante ans, en se concentrant sur l’époque des registres latins (1461–1536).

A s’en tenir aux préfaces, avertissements, introductions ou avant-propos que les éditeurs ont rédigés pour les volumes qu’ils publiaient, c’est un vaste parcours historiographique qui se dessine. Refuge de l’érudition, exercice d’abnégation devant les traces écrites laissées par d’autres, ascèse de la critique historique menée le plus souvent avec une très grande rigueur, l’édition des textes anciens s’y révèle comme n’étant jamais déliée des préoccupations historiographiques et plus généralement historiques de son temps. C’est ce parcours qu’on propose ici de suivre à travers ces textes d’ouverture où les éditeurs s’autorisent une prise de parole, revendiquent parfois un projet, existent en un mot comme auteurs face à leurs sources.

Après la première génération des éditeurs de sources, qui se situaient dans la perspective d’une histoire confessionnelle et avaient, à l’image d’Herminjard, l’ambition « de rappeler le souvenir des bienfaits que Dieu a départis aux Eglises réformées » et d’éclairer « toute l’histoire de l’établissement de la Réforme dans les pays de langue française » (t. I, p. VIII–IX), les initiateurs de la série des *Registres du Conseil* prolongeaient cette démarche dans laquelle les documents illustrent un récit à forte valeur identitaire. Constituant « l’une des principales sources de notre histoire nationale » (t. I, p. V), les livres officiels des Conseils de Genève témoignent aux yeux de leurs éditeurs d’une conscience collective urbaine – un « esprit d’indépendance » (t. VII, p. X), selon leurs termes – qui parvient à se concrétiser sur le plan politique et religieux. Les procès-verbaux des instances dirigeantes de la commune genevoise jettent selon eux une lumière nouvelle sur une « époque [qui] mérite d’être étudiée de plus près qu’elle ne l’a été jusqu’ici », parce qu’elle repré-

2 Edition établie par G. Baum, E. Cunitz et E. Reuss, Brunswick, Berlin, apud C. A. Schwetschke et Filium, 1863–1900, 59 vol.

3 Voir notamment la série des *Supplementa calviniana* (9 volumes parus, Neukirchen-Vluyn, Neukirchener Verlag, 1936–2000), celle des *Opera exegetica* (8 volumes parus, Genève, Droz, 1992–2001), celle des *Scripta ecclesiastica* (2 volumes parus, Genève, Droz, 1998–2002), celle des *Scripta didactica et polemica* (1 volume paru, Genève, Droz, 2005), celle des *Epistolae* (1 volume paru, Genève, Droz, 2005) et l’édition sous forme de CD du *Recueil des opusculs* de Calvin.

4 Genève/Paris, 1866–1897; voir au sujet d’Aimé-Louis Herminjard: Henri Meylan, « Aimé-Louis Herminjard, notre bénédictin vaudois, 1817–1900 », in *Revue historique vaudoise*, 76 (1968), p. 83–92.

5 Edité par E. Rivoire *et al.*, publié par la Société d’Histoire et d’Archéologie de Genève, Genève, H. Kündig, 1900–1940, 13 t.

sente le prélude «au siècle, important entre tous, qui vit s'établir à Genève l'indépendance politique et la Réforme religieuse» (t. II, p. VIII). Le rééquilibrage historiographique en faveur de la deuxième moitié du XV^e siècle, que l'édition des registres anciens favorise, doit donc permettre de reconstituer dans son ensemble ce qui constitue pour Emile Rivoire et ses collaborateurs, la «période héroïque» (t. V, p. VI; t. VIII, p. VI) de l'histoire de Genève. S'y dévoile en effet la genèse d'un mouvement que les éditeurs qualifient alternativement d'«émancipation» (t. VII, p. XIV), de «libération» (t. IX, p. VII) ou de «révolution» (t. XI, p. VI). Les onze volumes de la série des registres latins sont ainsi porteurs dans leur enchaînement d'un récit fondateur où domine la dimension politique et qui résonne sans doute avec l'actualité de la première moitié du XX^e siècle dans laquelle les éditeurs travaillent: ainsi voient-ils se nouer dans les événements que rapportent leurs documents le «rôle international» (t. II, VIII) que la ville aura vocation à assumer.

Enjambant la Première Guerre mondiale, l'édition des registres latins s'achève au moment où la Seconde bat son plein et contribue à suspendre pour longtemps de semblables entreprises. La mort à la même époque des deux principales chevilles ouvrières du projet, Victor van Berchem et Emile Rivoire, qui avaient parallèlement recueilli et publié la collection des *Sources du droit du canton de Genève*⁶, met un terme à une première période du travail d'édition. Lorsque paraît le premier volume de la *Correspondance de Bèze*, en 1960, vingt ans après la publication du dernier tome des registres du Conseil de Genève, les préoccupations historiographiques ont pris un autre cours. Dans son introduction, Henri Meylan voit en premier lieu dans les lettres écrites et reçues par Théodore de Bèze des documents qui permettent de «pénétrer au-delà des gestes et des paroles, jusqu'au cœur des hommes du passé». Caractérisée par une relation d'immédiateté avec les événements et les états mentaux de leurs acteurs, parce qu'elles sont «écrites au jour le jour» et que leurs auteurs «s'expliquent, [...] se racontent, [...] se trahissent aussi» (t. I, p. 9), ces lettres constituent le matériau d'une psychologie historique par laquelle il devient possible de dépasser la trame événementielle du récit «dramatique» qui avait fasciné les éditeurs des registres du Conseil de Genève. Pour les successeurs d'Henri Meylan⁷, la correspondance de Bèze conserve cette saveur particulière qui tient à leurs yeux à sa nature de témoignage en prise directe avec les événements et à l'absence d'un travail de réécriture et donc de relecture *a posteriori*: alors que le premier distinguait par ces aspects la lettre des mémoires qui «sont rédigés après coup, et souvent arrangés en raison même du cours ultérieur des événements» (t. I, p. 9), les seconds soulignent que «pour les historiens [...] une correspondance comme celle de Bèze est une aubaine, en ce qu'elle fait revivre les événements comme les a vécus l'un des chefs de partis, sans fard, sans les précautions oratoires qui voilent inévitablement les correspondances diplomatiques. [...] Bèze, ajoutent-ils, raconte là, [...] ce qu'il éprouve, à cœur ouvert» (t. XV, p. VIII). L'idée que la lettre offre une sorte de transparence ouvrant un accès à l'intériorité des acteurs demeure donc comme une conviction essentielle des éditeurs⁸, mais les

6 *Sources du droit du Canton de Genève*, Aarau, H.R. Sauerländer, 1927–1935, 4 t.

7 Outre Fernand Aubert et Alain Dufour qui ont été impliqués dans l'édition de la correspondance dès le premier volume, ont également collaboré, à travers les années: Reinhard Bodenmann, Claire Chimelli, Hervé Genton, Alexandre de Henseler, Béatrice Nicollier, Arnaud Tripet et Mario Turchetti.

8 C'était déjà celle d'Herminjard pour qui les rédacteurs des lettres déposaient dans ces

successeurs d'Henri Meylan récusent finalement l'identification du corpus de la correspondance comme «réunion de textes qui nous parlent de la psychologie et de la vie d'un homme», marquant par là une nuance de scepticisme par rapport aux conditions documentaires dans lesquelles peut effectivement se déployer la psychologie historique. On peut se demander si le corpus n'offre finalement pas surtout les textes permettant d'étudier les conventions d'une rhétorique épistolaire, qui atténuent sans doute la spontanéité des auteurs en encadrant la forme et la structure de leur expression écrite. Les lettres mêlent autant de genres littéraires qu'elles abordent de thèmes: elles relèvent aussi bien de la communication diplomatique ou de la confidence privée que du traité de théologie. De plus, quoique souvent liés par des rapports personnels étroits, les rédacteurs, pourvus pour la plupart de fonctions ecclésiastiques ou officielles, ne se départissent jamais vraiment des identités et des rôles que leur impose leur statut; leur écriture porte trace dans sa forme de leur intervention dans les échanges épistolaires, que ce soit en tant que ministre, magistrat, soldat, voire au titre du charisme qui leur est reconnu. Ils ont enfin tous conscience, on y reviendra, que leurs lettres sont appelées à circuler au-delà de leur destinataire immédiat. Autant de circonstances qui, ajoutées à une pratique épistolaire extrêmement régulière, forge une écriture obéissant à des codes vraisemblablement très intériorisés.

En second lieu, tout en renouant avec la publication des textes laissés par les grandes figures de la Réforme entamée au siècle précédent, l'édition de la correspondance de Bèze veut néanmoins diriger l'attention historiographique en direction de la seconde génération des réformateurs, qui, en Suisse, gravite autour des personnalités de Théodore de Bèze et de Heinrich Bullinger. Henri Meylan justifie ainsi l'édition en rappelant que l'effort de mise à jour des sources a été jusque-là si essentiellement consenti en faveur de la première génération des réformateurs, que «la seconde moitié du XVI^e siècle est infiniment moins bien connue que la première» (t. I, p. 9). Il s'agit là sans aucun doute de l'un des principaux intérêts de ces documents. Ils apportent en effet un éclairage original, d'ampleur européenne, au processus que l'historien allemand Ernst Walter Zeeden désignait, au moment même où l'entreprise démarrait, de *Konfessionsbildung*, concept que les historiens Heinz Schilling et Wolfgang Reinhard ont ensuite redéfini sous le terme de *Konfessionalisierung*⁹. Ce processus voit s'articuler, dès la deuxième moitié du XVI^e siècle et jusqu'à la Guerre de Trente ans dans les territoires protestants, avec un certain décalage dans le temps, au-delà de la Guerre de Trente ans dans les territoires catholiques, une dynamique politique de renforcement des pouvoirs de contrôle de l'Etat sur son territoire et ses habitants, une dynamique ecclésiastique similaire de consolidation de la capacité des Eglises à encadrer sur les plans pédagogiques et disciplinaires les fidèles, et une dynamique

documents «leur pensée intime. Nulle part, ajoutait-il, on ne peut étudier avec autant de fruit ces détails qui révèlent directement les traits les plus marquants de l'esprit ou du caractère de l'écrivain» (t. I, p. IX).

9 Pour de récentes synthèses sur ce concept, son sens et les débats qu'il a provoqués: Heinrich-Richard Schmidt, *Konfessionalisierung im 16. Jahrhundert*, Munich, R. Oldenbourg, 1992; Stefan Ehrenpreis et Ute Lotz-Heumann, *Reformation und konfessionelles Zeitalter. Kontroverse um die Geschichte*, Darmstadt, Wissenschaftliche Buchgesellschaft, 2002; Kaspar von Greyerz et al. (éd.), *Interkonfessionalität, Transkonfessionalität, binnenkonfessionelle Pluralität: Neue Forschungen zur Konfessionalisierungsthese*, Gütersloh, Gütersloher Verlagshaus, 2003.

culturelle de cloisonnement des identités confessionnelles, à laquelle contribue pour beaucoup le verrouillage des orthodoxies. Cette conjonction de facteurs a été mise en évidence avant tout par des historiens du Saint-Empire. Un corpus de sources comme la correspondance de Bèze n'a de ce fait jamais été exploité de manière approfondie dans la perspective de cette problématique. Or il est certain qu'il peut fournir une documentation dense, cohérente et continue, susceptible de se prêter à une analyse du processus de confessionnalisation, en particulier à l'intérieur des Eglises protestantes, comme produit des rivalités et des conflits qui les travaillent dès les années 1550: à longueur de lettres s'y laissent en effet lire à la fois les interminables discussions théologiques qui point par point dessinent les limites des orthodoxies réformées et luthériennes, les réseaux d'amitié qui se tissent et s'éprouvent sans cesse entre théologiens d'obédience réformée, les négociations délicates, en particulier entre Théodore de Bèze et Heinrich Bullinger, grâce auxquelles ils parviennent à maintenir une relative unité de doctrine malgré leurs points de dissensions, les appels réguliers à la prière publique en faveur des coreligionnaires qui entretiennent par le biais des cultes au sein de chaque Eglise locale une conscience collective confessionnelle... De plus, nombre des lettres qui figurent dans la correspondance de Bèze sont échangées avec des théologiens des territoires réformés du Saint-Empire. L'examen de ce dossier mériterait par conséquent d'être conduit de façon systématique, sous l'angle d'une problématique de la confessionnalisation.

Lancée en 1950 avec l'espoir de rassembler toute la correspondance de Bèze en un seul volume, l'entreprise s'est poursuivie depuis 1960 jusqu'à aujourd'hui, réunissant en 27 volumes plus de 2000 lettres, au lieu des 350 initialement identifiées. Au gré de la publication des volumes, d'autres entrées possibles dans le corpus sont apparues. Pierre Chaunu juge que les trois volumes qu'il a sous les yeux en 1965 mettent déjà à disposition une masse assez importante de textes pour qu'une histoire de type sériel soit en mesure de s'en emparer. Dans sa recension, il défend le projet d'une «histoire en forme de psychologie collective régressive» fondée sur un «répertoire systématique et statistique du matériel verbal» déployé par la correspondance. «Statistique des qualificatifs, statistique des mentions, tables des fréquences»: la classification et le dénombrement des mots doit pouvoir livrer les clés d'un univers mental collectif. Combien plus massif est aujourd'hui le dossier, 24 volumes plus tard! L'enthousiasme de Pierre Chaunu pour les potentialités de l'histoire sérielle ne semble pourtant pas avoir suscité des élans de recherche dans ce sens et la confiance des historiens dans cette méthode est aujourd'hui sérieusement érodée.

D'autres pistes de recherches s'ouvrent cependant à la lecture des lettres. Les éditeurs soulignent ainsi que se vérifie dans la correspondance l'importance – trop souvent ignorée – de Théodore de Bèze, du point de vue de l'histoire des idées, «comme l'un des fondateurs de la scolastique protestante» (t. IV, p. 9). Leur appel à la vérification de cette «hypothèse» semble avoir été mieux entendu que les propositions de Pierre Chaunu et, aux côtés du Théodore de Bèze penseur politique, auteur *Du droit des magistrats*¹⁰ et acteur des guerres de religion¹¹, c'est le théologien qui a été le plus étudié. Mais la correspondance ouvre également à des

10 Théodore de Bèze, *Du droit des magistrats*, introduction, édition et notes par Robert M. Kingdon, Genève, Droz, 1970.

11 Scott M. Manetsch, *Theodore Beza and the quest for peace in France, 1572–1598*, Leiden [etc.], Brill, 2000.

disciplines moins classiques ou plus inattendue face à un tel corpus. Il y a ainsi largement matière à une étude des pratiques diplomatiques. A une époque où la spécialisation des fonctions se dessine à peine dans ce domaine, où les réseaux diplomatiques commencent seulement à se mettre en place et où les enjeux théologiques, ecclésiastiques et politiques ne cessent d'interférer les uns sur les autres, les chefs d'Eglise, à l'image de Théodore de Bèze ou d'Heinrich Bullinger, assument des fonctions centrales dans les cycles de négociation. Régulièrement, rappellent les éditeurs, ils prennent eux-mêmes en charge la correspondance diplomatique du fait qu'ils entretiennent, notamment par leurs lettres, des rapports suivis avec un certain nombre de souverains (t. XXIII, p. XIV).

Ces responsabilités sont également liées à leur capacité à se tenir au centre d'un vaste réseau d'information. C'est là un des constats les plus récurrents des éditeurs: «les lettres [...] font ressortir également l'importance du service d'information organisé par Bullinger à Zurich. Nombre de lettres de Bèze, reçues par l'intermédiaire de Genève sont aussitôt copiées à Zurich et transmises par Bullinger à son ami Blaurer, qui lui communique les nouvelles d'Allemagne, ou envoyées aux pasteurs des Grisons, qui assurent le contact avec l'Italie [...]. Ce sont parfois de véritables bulletins des événements que Bèze prend la peine de rédiger à l'intention des pasteurs de Zurich et de Berne, pour que ceux-ci puissent les transmettre aux autorités politiques. La lettre du 12 avril 1562, par exemple, qui résume le déroulement des faits depuis le colloque de Poissy jusqu'aux débuts de la guerre civile, nous est parvenue en trois copies au moins, l'une à Neuchâtel, l'autre à Berne, la dernière à Zurich» (t. IV, p. 10); ailleurs, les éditeurs observent également que «Bèze recevait des informations de France chaque semaine» (t. XXI, p. XVI; voir aussi: t. XVII, p. IX, t. XIX, p. XX-XXI, t. XXII, p. XV). Ces constats répétés montrent à quel point cette source peut se prêter à une étude des modalités de la circulation de l'information en ces temps où se mettent en place les conditions nécessaires à la naissance de la presse périodique et du journalisme. On peut y analyser non seulement l'organisation et l'entretien d'un réseau d'information, analogue en certains points à ceux que marchands et banquiers ont mis sur pied et qui ont été mieux étudiés, mais également les usages qui sont faits de ces matériaux de connaissance: le départage – souvent difficile – entre faits avérés et rumeurs, promptement alimentées par un imaginaire du complot (t. XIX, p. XXI), l'exploitation de l'information, en particulier en ce qui concerne toutes formes d'opérations militaires, comme élément d'un système collectif de défense ou plus généralement à des fins de propagande, la structuration de l'espace et du temps par l'activité du réseau d'informateurs et les rythmes de la communication, l'articulation entre une actualité que compose l'information et les cadres d'interprétation, notamment providentialistes (t. XV, p. VIII, t. XIX, p. XXI, t. XXV, p. XIII-XIV), qui sont à disposition... A l'heure où l'on étudie l'activité des mémorialistes genevois à la charnière des XVI^e et XVII^e siècles, qui, comme Simon Goulart, contribuent à forger l'idée moderne d'information comme publication dans de brefs délais des faits récents, orientée vers la formation d'une opinion¹², il vaut sans doute la peine de rechercher dans les pratiques de collecte, de communication et

12 Amy C. Graves, «Les *Mémoires de la Ligue* entre deux siècles: de la propagande à l'histoire», in: Philippe Desan et Giovanni Dotoli (éd.), *D'un siècle à l'autre. Littérature et société de 1590 à 1610*, Fasano, Paris, Schena [etc.], 2001, p. 189-217.

d'emploi de l'information, dont témoigne la correspondance de Bèze, des éléments d'une archéologie de cette activité. C'est aussi cette maîtrise de l'information, mais couplée à l'autorité théologique et au rôle de l'Eglise de Genève, qui confèrent à Bèze une forme de charisme, qui pourrait être étudiée comme Bernard Roussel l'a fait au sujet de Calvin, à partir de sa correspondance¹³. Dans les informations mises en circulation se racontent aussi entre les correspondants avec une régularité qui s'accroît l'âge avançant, les fluctuations des états de santé de telle sorte que le corpus pourrait aussi bien se laisser interroger sous l'angle des plus récentes recherches en histoire de la médecine, que ce soit l'étude du vieillissement ou des relations de l'individu à la maladie et aux thérapies dont il dispose et de l'intervention de l'écriture dans ces relations¹⁴.

Au total, éditée avec une érudition qui conduit par l'accumulation des notes dans les 27 volumes de la série à la constitution d'une véritable petite encyclopédie sur les acteurs, les événements et les écrits de ce temps, la correspondance de Bèze se révèle ouverte à de nombreux champs de recherche. En regard de cette richesse, on peut regretter que le corpus n'ait pas été davantage mobilisé par les historiens et on peut espérer que les colloques qui ont célébré en 2005 les deux cents ans de la mort de Théodore de Bèze permettront d'insuffler un nouveau élan à la recherche relative à cette figure de la Réforme. Complétée de façon utile par l'édition en cours de la correspondance de l'*alter ego* de Théodore de Bèze à Zurich, Heinrich Bullinger, ce corpus trouvera également un autre complément dans l'inventaire de la correspondance de Jean-Alphonse Turretini, qui, un siècle après le décès de Théodore de Bèze, se retrouve dans une position de leadership semblable, mais dans un contexte politique et théologique profondément transformé, d'une part, par la révocation de l'Edit de Nantes et, d'autre part, par la décrispation de l'orthodoxie et l'émergence d'une théologie de la raison¹⁵.

Deux ans seulement après la publication du premier volume de la correspondance de Bèze, une initiative semblable est lancée, que les éditeurs de la correspondance ont saluée en reconnaissant selon leurs propres termes, qu'elle «complète utilement la nôtre» (t. III, p. 10). Il s'agit de l'édition des *Registres de la Compagnie des pasteurs de Genève*, qui résultent des réunions hebdomadaires des professeurs et des pasteurs de l'Eglise de Genève, où se prennent des décisions concernant l'administration ecclésiastique, les conflits internes ou les relations avec les magistrats et les autres Eglises réformées. Retrouvant les expressions de ses prédécesseurs, Jean-François Bergier définit ainsi le projet: il s'agit d'une «édition critique intégrale des registres de la Compagnie des Pasteurs pendant la période héroïque où Jean Calvin en fut le "modérateur" [...]. Nous ne désespérons point, cependant, ajoute-t-il, de pouvoir étendre notre entreprise aux années qui suivirent la mort de

13 Bernard Roussel, «J. Calvin conseiller de ses contemporains: de la correspondance à la légende», in: Olivier Millet (éd.), *Calvin et ses contemporains. Actes du colloque de Paris 1995*, Genève, Droz, 1998, p. 195–212.

14 Pour un exemple de ce type d'approche, voir: Philip Rieder, «Patients and words: a lay medical culture?» in: George Sebastian Rousseau et al. (éd.), *Framing and Imagining Disease in Cultural History*, New York, Palgrave Macmillan, 2003, p. 215–230.

15 Sur cette correspondance et son inventaire: Maria-Cristina Pitassi et Laurence Bergon, «Jean-Alphonse Turretini, correspondant de l'Europe savante et ecclésiastique au début des Lumières», in: *La vie intellectuelle aux Refuges protestants*, réunis par Jens Häselser et Anthony McKenna, Paris, Champion, 1999, p. 157–171.

Calvin, moins connues mais non moins essentielles pour le développement de la Réforme calviniste, jusqu'à la fin du XVI^e siècle» (t. I, p. IX).

Alors que la publication de la correspondance s'inscrit dans la continuité directe avec un travail d'édition localement enraciné, celle des registres de la Compagnie revêt, du moins en ses débuts, une dimension internationale qui était déjà celle des *Opera calviniana*, dans le prolongement de laquelle les éditeurs des registres de la Compagnie prétendent se situer (t. III, p. XIV). Mais dans ce cas l'ouverture internationale provient d'une composante américaine, qui est symptomatique d'un mouvement entamé en ces années et se poursuivant aujourd'hui, de transfert d'une partie du dynamisme de la recherche sur la Réforme genevoise du cadre local aux Etats-Unis. Cette édition a en effet pu voir le jour «grâce à la générosité d'un mécène américain» (t. III, p. VII) et elle a été menée à bien, en ce qui concerne le second volume, avec la collaboration d'un historien américain, Robert M. Kingdon, qui avait déjà mis à profit ces sources pour un premier livre sur Genève et les Guerres de religion et qui travaillait alors à la préparation d'un second ouvrage¹⁶.

A l'origine, l'édition des registres de la Compagnie des pasteurs reste très centrée autour de la figure Calvin. Elle est conçue comme devant apporter des informations nouvelles dans les champs traditionnels de l'histoire de la Réforme, puisque les documents doivent éclairer «aussi bien l'œuvre ecclésiologique de Calvin que certains aspects fondamentaux de sa théologie, aussi bien l'histoire politique de l'Eglise de Genève au temps de sa formation que son histoire interne» (t. I, p. VII). Les textes publiés sont, pour Jean-François Bergier, d'une «importance» et d'un «intérêt» qui «ne sauraient échapper à tous ceux qu'attirent et que fascinent la personnalité et l'œuvre de Calvin» (t. I, p. XI). C'est en effet dans ce sens que Roger Stauffenegger comprend l'utilité de cette publication dans la recension qu'il en donne pour la *Revue suisse d'histoire*: pour lui, ces registres permettent «de mieux comprendre Calvin et son temps» et, plus particulièrement, ses combats dans la cité genevoise en vue de la construction de l'Eglise ainsi que l'élaboration «contingente» de sa théologie.

Cependant, dès le troisième tome, avec la décision de prolonger l'édition au-delà de la mort de Calvin, au moins jusqu'au synode de Dordrecht (1618), conformément aux vœux exprimés initialement, la série s'ouvre à de plus larges perspectives. Sa complémentarité avec la correspondance de Bèze se renforce; les deux collections compensent le déséquilibre du travail d'édition réalisé plutôt au profit de la première période de la Réforme: comme l'observent les éditeurs, «l'âge

16 Robert M. Kingdon, *Geneva and the coming of the wars of religion in France: 1555–1563*, Genève, Droz, 1956; *Geneva and the consolidation of the French protestant movement, 1564–1572: a contribution to the history of congregationalism, presbyterianism, and calvinist resistance theory*, Genève, Droz, 1967. Sans être impliqué dans le travail d'édition, un autre historien américain, E. William Monter, contribuait également durant cette période à ouvrir l'historiographie relative à la Réforme genevoise: il publie en effet durant ces années deux ouvrages, fondés sur l'examen des sources manuscrites genevoises: *Studies in Genevan government: 1536–1605*, Genève, Droz, 1964; *Calvin's Geneva*, New York / Londres [etc.], J. Wiley, 1967. Ont également collaboré à l'édition des registres de la Compagnie, outre Jean-François Bergier et Robert M. Kingdon: Philippe Boros, Gabriella Cahier, Sabine Citron, Matteo Campagnolo, Alain Dufour, Olivier Fatio, Nicolas Fornerod, Michel Granjean, Marie-Claude Junod, Olivier Labarthe, Bernard Lescaze, Micheline Louis-Courvoisier, Micheline Tripet.

où la Réforme s'affermir est d'une importance que les historiens d'aujourd'hui mesurent mieux et pourtant les grandes séries documentaires publiées ne concernent généralement que la première moitié du XVI^e siècle» (t. III, p. VII). Enrichie de l'abondante correspondance de l'Eglise de Genève, qui figure dans les annexes, et d'un appareil critique aussi complet et rigoureux que celui de la correspondance de Bèze, traversant les Guerres de Religion en France et poursuivie jusqu'à Dordrecht, qui constitue l'un des épisodes les plus importants du processus de fixation de l'orthodoxie réformée, la série des registres de la Compagnie apparaît comme une sorte de caisse de résonance des enjeux et des conflits de la période de confessionnalisation. En cela, elle constitue en effet un pendant nécessaire à la correspondance de Bèze: c'est en joignant les deux corpus que l'on parvient effectivement à constituer le dossier de preuves relatives au rôle «international» que joue alors l'Eglise de Genève et sur lequel insistent les éditeurs des deux séries.

Si, au regret de certains d'entre eux, les registres de la Compagnie forment un document de faible intensité théologique («A la lecture du registre, on s'étonne de ne pas voir les problèmes théologiques proprement dit occuper plus de place» [t. III, p. XIV]), ils rendent en revanche possible une contextualisation des débats doctrinaux. Non sans raison, Jean-François Bergier soulignait que l'une des spécificités de cette source réside dans le fait qu'elle ouvre à une histoire «interne» de l'Eglise de Genève: elle permet d'observer «les problèmes quotidiens et mineurs» qui agitent la Compagnie et qui représentent souvent «le reflet de préoccupations plus profondes et plus lointaines» (t. I, p. VII). La vie institutionnelle de l'Eglise s'y révélant en effet dans son déroulement ordinaire, toute sa complexité lui est restituée. La série donne ainsi chair aux conditions locales et concrètes, en particulier sur le plan politique, social et plus généralement culturel, dans lesquelles s'enracine la production théologique et avec lesquels interagissent les événements qui font l'actualité internationale de cette époque. Par cette dimension, la série acquiert une valeur qui lui est propre. Plus que la correspondance de Bèze, souvent plus laconique en ce qui concerne les réalités locales, elle permet d'aborder, comme le relèvent les éditeurs, non seulement les problématiques traditionnelles de l'histoire des idées et de l'histoire ecclésiastique, mais aussi celles «de l'histoire sociale et de l'histoire des mentalités religieuses» (t. III, p. XV), et plus généralement, de «l'anthropologie religieuse» (t. XIII, p. VII), auxquelles se consacrent aujourd'hui de nombreux travaux de l'historiographie de la Réforme¹⁷. Avec son extension au-delà d'une période marquée par la volonté de perpétuer l'héritage calvinien, que Théodore de Bèze incarne et durcit à la fois, la série met aussi à jour, dans ses derniers volumes, le travail collectif de réappropriation de cet héritage, qui est aussi – nécessairement – un travail de réinterprétation englobant tous les aspects de la vie religieuse, auxquels les ministres genevois sont contraints de se livrer, parfois de manière très conflictuelle, aux lendemains de la mort de Théodore de Bèze (1605).

17 Voir à ce sujet quelques mises au point récentes: Edward Muir, *Ritual in early modern Europe*, Cambridge / New York [etc.], Cambridge University Press, 1997; Françoise Chevalier, Christian Grosse, Raymond A. Mentzer et Bernard Roussel, «Anthropologie historique: les rituels réformés (XVI^e – XVII^e siècles)», in: *Bulletin de la Société de l'Histoire du Protestantisme Français*, 148 (2002), p. 979–1009; Christian Grosse, «Une culture religieuse déritualisée? Pour une histoire des rituels réformés», in: *Bulletin de la Société de l'Histoire du Protestantisme Français*, 150 (2004), p. 41–62.

Pendant plus de trente ans, les éditions de la correspondance de Bèze et des registres de la Compagnie des pasteurs se sont développés côte à côte et ont absorbé l'essentiel de l'effort de publication des sources de l'histoire religieuse et politique de Genève. Pour certains éditeurs, ces deux séries constituaient les seules à pouvoir se prêter à un travail d'édition critique: les procès-verbaux du Conseil et du Consistoire, l'organe disciplinaire de l'Eglise composé de pasteurs et d'«anciens», seraient pour leur part «si complets et si développés» qu'ils en deviendraient «impublicables» (*Registres de la Compagnie des pasteurs*, t. III, p. VIII); dans le même temps pourtant, on reconnaissait que pour l'historien des mentalités, «à côté des registres de la Compagnie, ceux du Consistoire sont une source de premier choix» (t. III, p. XV). Cependant, pour que la légitimité d'une édition des registres consistoriaux s'impose et que les moyens de sa réalisation soient réunis, une longue maturation aura été nécessaire. Des préjugés ont dû être vaincus, comme l'idée que ces registres ne pouvaient livrer d'informations substantielles que sur la répression de la sexualité illicite et qu'ils ne représentaient par conséquent que peu d'intérêt pour ceux qui envisageaient l'histoire de la Réforme genevoise sous l'angle théologique, politique ou institutionnel. Un obstacle de taille aura également dû être franchi: longtemps les historiens ont renoncé à puiser à cette source parce que sa lecture était réputée trop difficile et s'étaient par conséquent contentés des extraits manuscrits que l'érudit genevois Frédéric-Auguste Cramer avait transcrits et publiés sur lithographie en 1853; même les éditeurs des *Opera Calvini* s'étaient satisfaits de cette transcription partielle, souvent fautive, qui laissait dans l'ombre des pans entiers de l'activité consistoriale (95% des affaires étaient ignorées par cette transcription). Surtout, à partir des années 1980, sous l'impulsion d'une histoire sociale et d'une histoire des mentalités sollicitant de vastes séries documentaires, en particulier celles qui ont été produites par les institutions étatiques et ecclésiastiques du contrôle social, les travaux consacrés aux consistoires réformés se sont multipliés, conduisant les historiens à prendre mieux conscience de la pertinence de cette source¹⁸.

Encore fallait-il qu'une initiative soit concrètement prise en faveur de l'édition des registres du Consistoire de Genève. La genèse de cette nouvelle série ressemble à cet égard à celle de la Compagnie des pasteurs puisque dans les deux cas, c'est l'implication d'historiens américains qui a permis le démarrage de l'entreprise. En ce qui concerne les registres du Consistoire, le projet est lancé dès 1986 par l'une des figures du renouveau historiographique au sujet de la discipline ecclésiastique réformée. Après avoir consacré plusieurs études aux rapports entre Genève et les Guerres de Religion en France, dans une perspective d'histoire politique et d'histoire ecclésiastique, Robert M. Kingdon dirige ses travaux, avec constance dès les années 1970, en direction de l'analyse du Consistoire de Genève,

18 Dans une bibliographie désormais pléthorique, voir, pour un article fondateur: Janine Estèbe et Bernard Vogler, «La genèse d'une société protestante: étude comparée de quelques registres consistoriaux languedociens et palatins vers 1600», in: *Annales ESC*, 31/2 (1976), p. 362-388; pour un premier bilan: *Sin and the Calvinists. Morals control and the Consistory in the Reformed tradition*, Raymond A. Mentzer (éd.), Kirksville Mo., Sixteenth Century Essays & Studies, 1994; pour une synthèse récente concernant la Suisse: *Sous l'œil du consistoire: sources consistoriales et histoire du contrôle social sous l'Ancien Régime*, Danièle Tosato-Rigo et Nicole Staremborg Goy (éd.), in *Etudes de Lettres*, 3 (2004).

examinant à la fois son histoire institutionnelle et son action disciplinaire¹⁹. Son enseignement à l'Université de Madison (Wisconsin) lui permet de constituer autour de lui une équipe de recherche familiarisée non seulement avec l'histoire de la Réforme genevoise, mais également avec les compétences pointues qu'exige la paléographie française du XVI^e siècle²⁰. Ce groupe se lance en 1987 dans un énorme travail de transcription de l'intégralité des 21 registres du consistoire pour l'époque du ministère de Calvin, soit entre 1542 et 1564. Achievé en 1992, ce travail a rendu possible la publication quatre ans plus tard du premier registre portant sur les années 1542–1544. Depuis, deux autres volumes ont paru, couvrant les années 1545–1548.

Dans ce cas de figure, l'entreprise est entièrement américaine. Son financement, comme ses collaborateurs viennent tous d'outre-Atlantique. L'édition des registres du consistoire de Genève couronne en quelque sorte plusieurs décennies d'investigations menées par des historiens américains dans les sources manuscrites de l'histoire de la Réforme genevoise. A la suite des travaux de Robert M. Kingdon et de William Monter, d'autres historiens, comme William G. Naphy²¹ ou Mark Valeri²², dont certains sont directement impliqués dans l'édition des registres du Consistoire ou dans l'équipe de recherche de Robert M. Kingdon, comme Thomas A. Lambert²³, Jeffrey R. Watt²⁴ ou encore Karen E. Spierling²⁵, ont continué à apporter des éclairages innovants sur cette période de l'histoire genevoise. Plusieurs d'entre eux ont recherché l'essentiel de leurs informations dans les registres du consistoire pour certains de leurs travaux (Jeffrey R. Watt ou Mark Valeri)²⁶. L'effort d'édition est ici d'autant plus méritoire de la part de ce groupe, que le choix a été fait de publier l'ensemble des textes – procès-verbaux, notes et pièces préliminaires – en français. Témoin cependant de l'attrait qu'exercent

19 Parmi de nombreux articles: «The control of morals in Calvin's Geneva», in: *The social history of the Reformation*, Lawrence P. Buck et Jonathon W. Zophy (éd.), Columbus, Ohio University press, 1972, p. 3–12; «Social control and political control in Calvin's Geneva», in: *Die Reformation in Deutschland und Europa*, Hans R. Guggisberg et Gottfried G. Krodel (éd.), Gütersloh, Gütersloher Verlagshaus, 1993, p. 521–532.

20 Ont participé à cette équipe: Thomas A. Lambert, Glenn S. Sunshine, Jeffrey R. Watt, Isabella M. Watt, David J. Wegener.

21 William G. Naphy, *Calvin and the consolidation of the Genevan Reformation*, Manchester / New York, Manchester University Press, 1994.

22 Mark Valeri, «Religion, discipline, and the economy in Calvin's Geneva», in: *Sixteenth Century Journal*, 28/1 (1997), p. 123–142.

23 Thomas A. Lambert, «Cette loi ne durera guère: Inertie religieuse et espoirs catholiques à Genève au temps de la Réforme», in: *Bulletin de la société d'histoire et d'archéologie de Genève*, 23–24 (1993–1994), p. 5–24; *Preaching, Praying and Policing the Reform in Sixteenth-Century Geneva*, Unpublished Ph.D. Dissertation, University of Wisconsin-Madison 1998.

24 Jeffrey R. Watt, «Women and the Consistory in Calvin's Geneva», in: *Sixteenth Century Journal*, 24/2 (1993), p. 429–439; «Calvinism, Childhood, and Education: the Evidence from the Genevan Consistory», in: *Sixteenth Century Journal*, 33/2 (2002), p. 439–456.

25 Karen E. Spierling, «Daring Insolence towards God? The Perpetuation of Catholic Baptismal Traditions in Sixteenth-Century Geneva», in: *Archiv für Reformationsgeschichte*, 93 (2002), p. 97–125; *Infant baptism in Reformation Geneva: the shaping of a community, 1536–1564*, Aldershot, Burlington, Ashgate, 2005.

26 Pour un bilan de ces recherches établi en 1997 voir: Béatrice Nicollier, «Calvin's Geneva», in: *Bulletin de la société d'histoire et d'archéologie de Genève*, 26–27 (1996–1997), p. 57–73.

aujourd'hui ces registres aux Etats-Unis, une traduction anglaise en a été donnée, ce qui constitue un véritable exploit, puisque le texte original contient un grand nombre de phrases aux tournures alambiquées, voire tronquées, ainsi que des expressions et des termes qui ont disparu depuis longtemps de nos usages²⁷.

Dans leurs introductions, les éditeurs des registres du Consistoire soulignent la richesse des documents qu'ils mettent à disposition des historiens. Bien sûr, ce sont des sources «d'une importance capitale pour tous ceux qui s'intéressent à l'histoire de la discipline dans les Eglises réformées issues de la Réforme protestante» (t. I, p. VII). Mais l'activité de correction à laquelle s'atèle le consistoire couvrant un large éventail de délits qui appartiennent aux conduites comme aux idées et atteignant selon les éditeurs «entre cinq et sept pour cent de la population adulte chaque année» (t. I, p. XIII), ses registres fournissent matière à des problématiques qui dépassent celle de l'histoire des institutions disciplinaires réformées. A la vérité, comme le répètent les éditeurs dans chaque volume, les procès-verbaux consistoriaux ouvrent grâce à cette grande diversité des affaires traitées une fenêtre sur la «vie quotidienne» des Genevois de la première moitié du XVI^e siècle (t. I, p. VIII, XIV; t. II, p. XI-XII; t. III, p. X). Ils constituent ainsi par excellence une source pour l'histoire de ce qu'il était convenu d'appeler, il y a quelques années encore, la «culture populaire» (t. I, p. XV): la célébration des fêtes liées au calendrier liturgique hérité du christianisme médiéval avec tous les usages rituels qui en dépendent, une panoplie étendue de pratiques thérapeutiques, les habitudes de jeu, les réjouissances de la danse ou de la commensalité dans les tavernes y ont par exemple laissé une trace.

Emanant d'une institution religieuse, ces registres peuvent donc être soumis à des enquêtes qui n'ont pas nécessairement l'histoire religieuse pour objet principal: ils ont ainsi déjà servi à des recherches sur le statut des femmes ou des jeunes (Jeffrey R. Watt), sur l'usure à Genève à l'époque de Calvin (Mark Valeri). L'activité pacificatrice du consistoire permet encore «d'examiner le tissu social sur une remarquable durée» (t. I, p. XVII)²⁸. Cette approche est facilitée par l'identification très minutieuse de tous les individus interrogés et des témoins à laquelle procèdent les éditeurs. Reposant sur une base de données nourrie par l'ensemble des sources disponibles et enrichie ou corrigée à l'occasion de la rédaction de chaque nouvelle note, cet appareil critique construit progressivement un instrument à partir duquel il peut devenir possible de reconstituer de manière relativement étendue les réseaux familiaux et sociaux et, de la sorte, d'étudier comment ces réseaux déterminent les stratégies que suivent les parties impliquées dans des querelles. Au fil des notes, qui sur tel ou tel terme développent de brefs articles, c'est aussi toute une série d'usages de la langue qui deviennent accessibles; remplaçant ces mots dans un contexte qui n'est pas celui de la littérature, mais celui de la langue courante, les registres du Consistoire ouvrent la voie à une meilleure connaissance des champs sémantiques et des sonorités du français et du franco-provençal au XVI^e siècle.

27 *Registers of the Consistory of Geneva in the Time of Calvin*, Robert M. Kingdon (gen. ed.), ed. by Thomas A. Lambert and Isabella M. Watt, with the assistance of Jeffrey R. Watt, translated by M. Wallace McDonald, vol. 1: 1542–1544, Grand Rapids 2000.

28 Un projet de recherche, financé par le Fonds national suisse de la recherche scientifique et portant sur la régulation des conflits sociaux par les consistoires de Genève, Lausanne et Valangin, est actuellement en cours («La pacification des conflits. Procédures et rituels non judiciaires de régulation sociale à l'époque moderne [XVI^e – XVIII^e siècles]»).

Les éditeurs rappellent cependant aussi, que «pour l'historien des religions, les procès-verbaux du Consistoire sont particulièrement utiles», notamment en ce qu'ils éclairent «la réception de la Réforme parmi la population» (t. I, p. XV; t. III, p. XI). Pour la première période de la Réforme calvinienne, celle des années 1540 en particulier, durant laquelle les autres séries sont très incomplètes ou muettes (les registres de la Compagnie contiennent pour ces années surtout des textes normatifs et des délibérations qui rapportent la résolution des conflits entre ministres, tandis que la correspondance de Bèze n'est pas intéressante pour cette période à Genève où Bèze ne s'installe qu'en 1559), les registres consistoriaux constituent, avec les registres du Conseil et la correspondance de Calvin, un corpus aussi essentiel que trop longtemps ignoré par les historiens. S'y révèle tout un travail qui s'accomplit en situation concrète, d'élaboration des pratiques religieuses et disciplinaires, qui vont prendre un caractère normatif, mais qui ne sont souvent pas codifiées, que ce soit par la théologie de Calvin ou par les ordonnances ecclésiastiques. En grande partie fondées sur ces sources, de récentes thèses ont analysé cette dynamique en montrant notamment la résistance des anciennes pratiques religieuses (par exemple en ce qui concerne les prières à la Vierge ou en faveur des morts), en révélant les compromis passés par les fidèles entre ancienne et nouvelle foi ou encore en examinant le jeu de négociation entre coutumes locales et exigences théologiques qui aboutit à la fixation des usages liturgiques²⁹.

Le consistoire apparaissant parfois davantage comme un espace de publication des conflits qui opposent les factions au sein de la cité que comme un tribunal chargé de dire la norme, ses registres conservent aussi la mémoire des nombreuses confrontations politiques au travers desquelles la commune genevoise médiévale s'est muée en république réformée calviniste. «La Réforme n'est pas un événement, mais un processus», relèvent à cet égard les éditeurs (t. II, p. XI), pour souligner que les registres du consistoire forment en effet, en partie, l'archive d'une histoire politique de la Réforme. Les altercations de plus en plus régulières au sujet de la discipline ecclésiastique entre, d'une part, ministres et anciens, et, d'autre part, membres du clan d'Ami Perrin, qui se désignent souvent comme les «Enfants de Genève», marquent différentes étapes de ce processus qui conduit à une redéfinition et à une redistribution des formes du pouvoir dans la cité et par conséquent à une transformation de sa culture politique.

Par l'étendue des informations qu'elle met à disposition sur ce processus et sur la dimension concrète de l'activité de correction des croyances et des conduites qu'exerce le Consistoire, la dernière née des séries de registres genevois soumis à un travail d'édition modifie les conditions dans lesquelles est menée la réflexion sur la discipline ecclésiastique réformée. Trop souvent fondée seulement sur les doctrines élaborées par Calvin à son sujet, elle repose sur une image tronquée et aboutit à des conclusions qui prétendent à une validité s'appliquant à l'ensemble des institutions disciplinaires réformées, pour la raison qu'elles émanent toutes de la même matrice genevoise. Or les registres du Consistoire nous permettent non seulement de corriger cette image en reconstituant de manière plus précise le fonctionnement des procédures consistoriales genevoises, mais ils nous mettent, par là,

29 Voir Thomas A. Lambert, *op. cit.*, Karen E. Spierling, *op. cit.*, ainsi que Christian Grosse: *Les rituels de la cène. Une anthropologie historique du culte eucharistique réformé à Genève (XVI^e – XVII^e siècles)*, thèse présentée à la Faculté des lettres de l'Université de Genève, sous la direction du professeur Olivier Fatio, octobre 2001.

en position de pouvoir procéder à l'échelle européenne à un travail de comparaison plus pertinent, capable de distinguer avec plus de finesse les éléments qui ont été effectivement imités du «modèle» genevois là où des Eglises réformées ont été «dressées», des éléments de ce même «modèle» qui ont été réinterprétés pour être adaptés, en particulier aux structures et aux répartitions locales du pouvoir. A partir d'une meilleure connaissance du processus de création de la matrice genevoise, il devient possible de recomposer un tableau de la discipline ecclésiastique réformée qui tienne mieux compte de la diversité qu'elle a acquise dans les formes concrètes de sa mise en application locale³⁰. L'exercice est d'autant plus important que la discipline ecclésiastique réformée continue à être tenue par beaucoup dans une perspective très générale, pour une sorte de laboratoire dans lequel les modalités du contrôle social instaurées par les Etats modernes ont été conçus et expérimentés³¹.

Alors que les premiers volumes de la correspondance de Bèze et des registres de la Compagnie des pasteurs voyaient le jour, les éditeurs des seconds notaient que «la publication intégrale des Registres du Conseil de Genève, à partir de 1546, est prévue» (t. II, p. XIII, n. 1). Pendant plus de trente ans, ce projet est néanmoins resté dans les tiroirs et ce n'est qu'en 2000 que les fonds et les compétences nécessaires ont pu être réunis³². Trois premiers tomes (cinq volumes) de cette série renouvelée ont déjà été publiés. Le premier porte sur les derniers mois de l'année 1536, la première série s'étant arrêtée le 23 mai 1536, date à laquelle s'achève le registre manuscrit numéro 29; le second couvre l'année 1537 et le troisième l'année 1538. En 1536, le secrétaire renoue avec le latin qui avait été provisoirement abandonné en février 1536, mais à partir d'octobre 1536, il réintroduit progressivement le français, qui commence à dominer définitivement dans les registres au printemps 1537. L'avant-propos du premier volume signale qu'afin de «produire sans trop de retard un texte utilisable, les éditeurs ont d'emblée opté pour une annotation légère». L'appareil critique est en effet réduit ici à un minimum. Le principal mérite de cette édition consiste dès lors à rendre accessible un texte dont la version manuscrite est souvent difficile à lire, en l'entourant dans chaque volume d'une substantielle introduction, d'un important dossier de documents pour la plupart inédits – essentiellement de la correspondance officielle – et d'un index très détaillé, qui permet de croiser les entrées, et ainsi, de les éclairer mutuellement. Cette décision a effectivement rendu possible la publication des volumes dans de brefs délais. Elle laisse cependant le texte trop à nu alors même que les progrès récents de l'historiographie genevoise et la base de donnée constituée par les édi-

30 Plusieurs historiens ont récemment souligné les écarts qui existent entre les structures et les procédures des consistoires réformés: Michael F. Graham, *The uses of Reform. "Godly Discipline" and popular behavior in Scotland and beyond, 1560–1610*, Leiden / New York, E.J. Brill, 1996; Charles Parker, «Pilgrims' Progress: Narratives of Penitence and Reconciliation in the Dutch Reformed Church», in: *Journal of Early Modern History*, 5/3 (2001), p. 237–239.

31 Voir dernièrement: Philip S. Gorski, *The Disciplinary Revolution. Calvinism and the Rise of the State in Early Modern Europe*, Chicago/Londres, The University of Chicago Press, 2003.

32 L'entreprise est placée sous la direction des Archives d'Etat de Genève et réalisée, en ce qui concerne les volumes parus à ce jour, par Paule Hochuli Dubuis, Sandra Coram-Mekkey et Gilles-Olivier Bron.

teurs des registres du Consistoire permettrait sans doute de le compléter à moindres frais en apportant des informations sur l'identité des personnes apparaissant dans les procès-verbaux et sur le contexte des événements qui y sont mentionnés.

Dans l'avant-propos, l'archiviste d'Etat, Catherine Santschi, qui est à l'origine du renouvellement de l'entreprise, retrouve les expressions de ses prédécesseurs en espérant que les volumes publiés permettront de donner «un nouvel élan aux études sur l'histoire de Genève durant cette période héroïque de son passé». Elle rappelle également qu'en prenant connaissance des procès-verbaux des Conseils de Genève durant la deuxième moitié des années 1530, «on peut assister en direct à la naissance d'une Seigneurie autonome et à l'affirmation d'une république protestante souveraine» (t. I, p. VI-VII). Ces registres, dans lesquels elle voit la véritable «colonne vertébrale des Archives de l'Etat» (t. I, p. VII), orientent en effet naturellement leur lecteur vers une histoire politique. Mais ils invitent peut-être moins à constater l'héroïsme des magistrats genevois qu'à lire les stratégies qu'ils mettent en œuvre afin de redéfinir et de consolider une souveraineté contestée, à l'extérieur de la ville comme au sein d'une partie de sa population. Sous cet angle, histoire politique et histoire religieuse se rejoignent: dans leur effort de réappropriation de la souveraineté, les magistrats prétendent en effet l'exercer aussi bien dans le domaine des relations diplomatiques de la cité, de l'administration de la justice que dans ce qui touche à la religion. Les registres donnent ainsi à voir une cohérence dans leur conduite qui se déploie non seulement dans les nombreuses négociations qu'ils mènent avec les puissances bernoise et française pour la défense des pouvoirs seigneuriaux dans les territoires ruraux dépendants de la ville, mais aussi dans leur volonté d'imposer à tous les habitants, bourgeois ou citoyens, la même croyance et de prendre effectivement en charge la discipline ecclésiastique. C'est l'un des intérêts majeurs de ces volumes que de mettre en évidence l'activité de surveillance et de correction de la foi et des conduites des Genevois, que les autorités assument avant l'instauration du consistoire. Cela permet de mieux comprendre l'acquisition d'une expérience et d'une compétence avec laquelle le consistoire a dû compter à partir de 1542 et donc de mieux saisir les enjeux des conflits de la fin des années 1540 entre une partie du milieu dirigeant genevois et l'entourage de Calvin au sujet de la discipline ecclésiastique. Les informations que les registres apportent sur l'action des magistrats genevois à la fin de la décennie précédente montrent clairement que la première période de la Réforme genevoise, y compris en ces années 1537 et 1538 durant lesquelles Calvin y prend part comme prédicateur, est zwinglienne, essentiellement alignée, tant sur le plan religieux que politique, sur le modèle bernois. Ce n'est qu'au travers des conflits de la deuxième moitié des années 1540, sur lesquels les registres du Consistoire jettent désormais une plus vive lumière, que la Réforme genevoise se «calvinise» progressivement.

Registres du Conseil et du Consistoire s'avèrent donc très complémentaires et si ces deux séries renouent avec le déséquilibre du travail d'édition des sources en faveur de la première période de la Réforme, que les éditeurs de la correspondance de Bèze et des registres de la Compagnie des Pasteurs se réjouissait de pouvoir réparer, elles permettent aussi d'examiner cette période à nouveaux frais, moins peut-être pour produire le récit d'une conquête politique et religieuse qui devrait tendre comme par nécessité vers la république calviniste que pour analyser les rapports de force politiques et sociaux ainsi que les influences et les attentes culturelles qui ont déterminé les choix de la société genevoise.

A jeter un œil rétrospectif sur l'ensemble du travail d'édition des sources genevoises réalisé depuis la fin du XIX^e siècle, il apparaît rapidement que celui-ci, loin de se cantonner dans une érudition hors du temps, épouse et reflète l'évolution des préoccupations historiographiques³³. Ce sont en même temps différentes visions de la Réforme qui sont attachées aux différentes entreprises d'édition, au moins en leur point de départ. Aux conceptions encore fortement marquées par les attachements confessionnels et «nationaux», a succédé une interprétation d'abord à la fois plus intellectuelle et plus politique, puis davantage sociale et culturelle. Dans le même mouvement, s'est opérée un élargissement des milieux sociaux touchés par le travail d'édition: des premières entreprises dont le centre de gravité tourne autour des réformateurs et de leurs réseaux lettrés, on passe à un cercle plus large lié aux institutions de la ville, que forment, d'une part, les magistrats et conseillers et, d'autre part, la compagnie des pasteurs, pour atteindre une portion non négligeable de la population genevoise par le biais des registres du Consistoire.

Le corpus qui est désormais mis à disposition des historiens et qui reste en voie de constitution, place ces derniers en position de pouvoir saisir la Réforme comme un processus résultant d'une complexe dynamique d'échanges et d'interactions, objet d'une histoire qui se doit d'être à la fois théologique, politique, sociale et culturelle. Réfléchissant aux rapports entre la Compagnie des pasteurs et les autres institutions genevoises, et de ce fait, aux articulations à établir entre les différents corpus de documents, les éditeurs des registres de la Compagnie faisaient à ce sujet l'observation suivante: les réunions des pasteurs sont consacrées, écrivaient-ils, «à la vie de l' "institution ecclésiastique" genevoise, à sa vie administrative, à ses relations avec l'extérieur, à sa position politique au sens large. Dès lors, conscient du fait que les registres de la Compagnie ne présentent qu'un aspect de la vie de l'Eglise de Genève, l'historien ne saurait s'en tenir à ce seul document. Il lui faut remonter aux présupposés théologiques de cette vie interne et externe de l'Eglise de Genève. Entre des documents comme le registre et les ouvrages des théologiens, la précieuse *Correspondance* de Bèze se présente comme un chaînon: grâce à elle nous saisissons dans maintes lettres l'élaboration de la théologie qui a fondé la vie de l'Eglise de Genève. Mais cette recherche des présupposés théologiques ne saurait pourtant dispenser les historiens d'aborder les registres de la Compagnie sous d'autres angles, ceux de l'histoire sociale et de l'histoire des mentalités religieuses, pour tenter de retrouver dans la communauté civile et ecclésiastique – elles se recouvrent du reste à l'époque – l'écho de cette théologie. Pour cela, à côté des registres de la Compagnie, ceux du Consistoire sont une source de premier choix» (t. III, p. XIV–XV).

Les éditeurs des registres de la Compagnie prenaient ainsi acte du fait que l'existence de différents corpus édités de manière critique offre à l'historien les moyens de procéder à des interrogations transversales, qui en combinant les sources multiplient les points de vue sur un même objet. Dans le même temps, le récit résultant de cette lecture à plusieurs voix des réalités historiques devait à leurs yeux

33 On aurait pu relever d'autres travaux d'éditions, qui s'inscrivent également dans le cadre de l'histoire de la Réforme genevoise, mais qui sont plus ponctuels. On mentionnera notamment l'édition du *Livre des habitants de Genève*, t. 1 (1549–1560), t. 2 (1572–1574 et 1585–1587), publ. par Paul-F. Geisendorf, Genève, Droz, 1957–1963 et de: François Bonivard, *Les Chroniques de Genève*, éd. par Micheline Tripet, t. I (des origines à 1504), t. II (1505–1526), Genève, Droz, 2001 et 2003.

répondre à une certaine forme de déterminisme: l'idée théologique, sa théorisation et sa diffusion par le livre, la correspondance ou la prédication constituent la matrice des phénomènes historiques; le récit produit par l'historien va par conséquent de la reconstitution des conceptions théologiques, aux modalités de leur diffusion, jusqu'aux processus de leur réception. La dynamique du changement est en ce sens verticale. C'est finalement l'ensemble de ce récit que l'histoire de la tradition d'édition des sources de la Réforme genevoise incarne, de l'œuvre monumentale de Calvin aux registres du Consistoire qui, comme le soulignent ses éditeurs, sont particulièrement utiles pour étudier «la réception de la Réforme parmi la population» (t. I, p. XV). Mais cette tradition a aussi créé les instruments qui permettent de reprendre ce récit dans une perspective moins verticale, c'est-à-dire moins liée à la représentation de la dynamique historique comme processus de transformation découlant d'une sorte d'infusion progressive des idées – en l'occurrence théologiques – dans le corps social, afin de proposer un récit qui se situe dans une perspective plus horizontale, dans laquelle ce processus résulte de phénomènes de circulations, d'influences réciproques, d'appropriations et d'interprétations entre idées, normes et pratiques. En d'autres termes, à l'aide de la diversité des sources aujourd'hui disponibles au sujet de la Réforme genevoise, on peut envisager d'analyser dans le détail comment, dans ce contexte, la réception sociale des idées et des normes dans les pratiques peut en modifier la portée, comment certaines idées naissent de la nécessité de donner sens à des situations concrètes et inédites, de quelles structures de pouvoir et de quels rapports de forces sociaux dépend l'imposition ou la validation collective de certaines idées³⁴, comment des usages issus d'initiatives ponctuelles prennent sens en l'absence d'un encadrement doctrinal, comment s'instaurent les compromis entre la résistance des coutumes et les efforts d'innovations...³⁵ Pour ne prendre qu'un seul exemple, le riche ensemble que forme le corpus genevois édité de manière critique met clairement en évidence l'usage extensif de l'écrit par les institutions réformées et par leurs responsables. Il se prête par conséquent de manière exemplaire à une étude des pratiques institutionnelles d'enregistrement, qui, parce qu'elles sont souvent directement importées de procédés en vigueur dans d'autres sphères, parmi les notaires ou les corporations notamment, ne font en tant que telle l'objet d'aucun travail de théorisation de la part des théologiens, mais sont aujourd'hui toujours plus reconnues par l'historiographie comme constituant l'une des contributions que les Eglises réformées ont apportées à l'élaboration des formes modernes de gouvernement.

34 Il s'agit par là d'adopter un point de vue davantage «interactif» (voir à ce sujet: Christophe Duhamelle, «La confessionnalisation: coercition, sollicitation ou interaction?», in: *Etudes Germaniques*, 57/3 (2002), p. 550–557).

35 Pour cette approche, voir: Karen E. Spierling, *Infant baptism in Reformation Geneva*.